



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Éducation à la défense

Guide



Acculturer les jeunes à la défense

Novembre 2025

Ce guide s'adresse à l'ensemble de la communauté éducative, aux armées et à leurs partenaires engagés dans le développement du lien Armées-Jeunesse et la diffusion de l'esprit de défense. Il a pour vocation d'accompagner les acteurs de terrain dans la mise en œuvre d'actions permettant aux élèves de découvrir les enjeux de défense et de sécurité globales, ainsi que la diversité des métiers et des parcours associés. Il est conçu comme un outil pratique et partagé d'éducation à la défense, enseignement inscrit à l'article L312-12 du Code de l'éducation, il contribue à la construction de futurs citoyens libres et éclairés.

■ Préambule

Les enjeux de défense et de sécurité globales s'appréhendent en classe, en faisant appel à un large champ disciplinaire (EMC, histoire-géographie, lettres, droit, sciences, matières professionnelles et technologiques...). Ils se découvrent également au contact des militaires, et plus largement des corps en uniforme, que les échanges aient lieu dans ou en dehors de l'établissement scolaire. Les finalités de ces échanges sont multiples, mais la rencontre se révèle toujours un moment particulier. Une large part de la population n'a jamais échangé avec un militaire, aussi les représentations que peuvent avoir les élèves sont souvent éloignées de la réalité.

Selon une enquête du ministère de l'Éducation nationale (juin 2024), 720 000 élèves — 1^{er} et 2^d degrés confondus — rencontrent chaque année un corps en uniforme, plus de la moitié dans le cadre des heures de découverte des métiers. La durée consacrée à cet échange participe à l'étendue de la connaissance que les jeunes peuvent avoir des enjeux de la défense et de la sécurité intérieure, qui se trouvent ainsi incarnés. Étendre et approfondir cet échange peut se faire à l'aide de dispositifs tels que les classes de défense et de sécurité globales (CDSG), qui concernent près de 30 000 élèves en 2025. À cela, il faut ajouter les cadets de la défense, de la Gendarmerie nationale ou de la Sécurité civile qui impliquent environ 10 000 jeunes. L'ensemble de ces dispositifs s'étend sur une durée d'une année scolaire.

Sur un temps plus court, tout en proposant une imprégnation plus immersive, les actions de découverte du monde économique et professionnel permettent aux élèves d'appréhender la diversité des métiers et des formations et les aident à élaborer leur projet d'orientation scolaire et professionnelle. Trois dispositifs sont proposés :

- les séquences d'observation en milieu professionnel :
 - en troisième principalement, d'une durée de 5 jours, au cours de l'année scolaire ;
 - en seconde, pour les élèves du lycée général et technologique, d'une durée de 10 jours, deuxième moitié du mois de juin ;
- les périodes de formation en milieu professionnel :
 - en seconde, première et terminale professionnelle, d'une durée de 16 à 20 semaines sur les trois années de formation, par période d'un mois le plus souvent ;
 - en première et terminale de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) de 12 à 14 semaines, par période d'un mois.

L'ensemble de ces dispositifs concrétise l'ambition portée par les parcours éducatifs, reliant ici plus particulièrement le parcours Citoyen au Plan Avenir. De la 5^e à la terminale, chaque élève suit un parcours pour apprendre à se connaître, à s'informer et à se projeter. Un programme d'éducation à l'orientation est proposé pour chaque niveau et est dispensé pendant les heures de vie de classe ainsi que quatre demi-journées dédiées à l'orientation, où les élèves peuvent découvrir des métiers et des formations par des visites d'entreprise, forums, rencontres avec des professionnels, etc.

À propos de projets en lien avec l'éducation à la défense, en académies, les trinômes académiques sont les interlocuteurs de premier plan. Il est nécessaire de les contacter préalablement soit directement, soit de s'adresser au relais défense en bassin d'éducation et de formations ou au relais défense en établissement.

Tout au long de ce guide, un certain nombre de références citées peuvent guider dans la construction d'un projet d'éducation à la défense, qu'il soit dans le cadre des heures de découverte des métiers, des classes de défense et de sécurité globales...

Sommaire

■	Préambule.....	3
■	La découverte des métiers	7
	Diverses modalités	7
■	Les séquences d'observation en milieu professionnel	11
	Un site pour trouver un stage : ma première expérience défense.....	11
	Les séquences d'observation en milieu professionnel en classe de troisième.....	12
	Les séquences d'observation en milieu professionnel des élèves en classe de seconde des lycées d'enseignement général et technologique.....	14
■	Les périodes de formation en milieu professionnel	15
	Les PFMP obligatoires pour l'obtention du diplôme	15
	Les PFMP « tremplin vers l'emploi ».....	15
■	Tableau de synthèse des différents dispositifs	18

■ La découverte des métiers

Depuis 2023, le parcours Avenir se matérialise dans les collèges par la mise en place de la découverte des métiers destinés aux élèves du cycle 4 (classes de 5^e, 4^e et 3^e). L'objectif est d'apporter aux élèves des compétences et des connaissances nécessaires à la construction de leur projet d'orientation. La notion de découverte vise à permettre un accès, pour tous, à des familles de métiers méconnus ou stéréotypés. La politique éducative de la découverte des métiers a pour finalité de lutter contre les assignations sociales, territoriales ou de genres.

Ses objectifs découlent aussi de l'analyse des territoires, en termes de besoins identifiés par les régions et les services de l'État. Ses axes peuvent être déployés vers des secteurs d'activités ciblés et des partenaires privilégiés, sans perdre de vue que la diversité des formes d'activités professionnelles est recherchée dans une découverte progressive sur l'ensemble du cycle 4.

La place des Armées dans le Parcours Avenir s'inscrit dans ce continuum de la découverte des métiers. Les niveaux de classes quatrième et troisième représentent des niveaux de déploiements à proposer dans ce premier contact Armées-Jeunesse au collège.

Diverses modalités

Les modalités de rencontre entre un militaire, et plus généralement un corps en uniforme, et des élèves peuvent prendre des formes très variées. L'échange direct avec un jeu de questions-réponses est le plus courant. Toutefois, pour dynamiser l'échange avec les armées et accroître la participation des élèves, il est possible de mettre en œuvre différentes approches telles qu' :

- une activité de plateau : un *wargame* comme Fleet Tactics pour expliquer les enjeux de la Mer, Embarquez destiné à faire comprendre la vie à bord d'un bâtiment, Décision Défense pour comprendre comme s'élabore un choix stratégique, tactique, CyberEnjeux pour découvrir la cybersécurité, ou encore Explique-moi une cérémonie présentant le rôle de chacun dans une commémoration ;
- une activité dans le domaine des compétences professionnelles, on peut citer la construction ou résolution d'énigmes numériques avec un spécialiste cyber/numérique que l'on propose par la suite à l'ensemble des personnels et élèves de l'établissement ;
- la fréquentation de la plateforme de témoignages et de mise en contact en ligne.

Découverte des métiers aux armées – collège Cousteau (académie de Créteil)

Dans le cadre de la découverte des métiers, le collège Cousteau organise deux journées de présentation des formations et domaines de métiers de la Marine nationale auprès des élèves de 4^e et 3^e avec le Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) rattaché à la zone. Ces rencontres sont des appuis, pour les établissements scolaires et les Armées, aux présentations des filières de formation. On peut citer en exemple des formations industrielles en lycée professionnel dans le cadre de recrutements pour assurer le MCO (Maintien en condition opérationnelle) ou la production de l'industrie de défense.

Cette rencontre a été l'occasion d'aborder la Réserve opérationnelle dans les Armées, composée de volontaires qui s'engagent à servir dans des missions opérationnelles au sein des armées.

Le Premier Maître Cécile et le Capitaine François, responsables de l'information et du recrutement de la Marine nationale en Île-de-France, accompagnent la découverte des métiers, axe du projet d'établissement. Il est à signaler qu'en raison de son nom, le projet d'établissement du collège prête une attention particulière à la mer et au milieu maritime.

Premier Maître Cécile : « Pour la Marine, dont les missions et les métiers sont souvent peu connus par les collégiens, cela constitue une excellente opportunité de présenter la diversité de nos environnements de travail. Les élèves souhaitent en savoir plus sur nos conditions de vie embarquée, les spécificités du statut de marin, le salaire et les perspectives de carrière. Nous proposons 80 métiers dans 14 domaines différents, à terre ou embarqués. Nous proposons à la fois des préparations militaires marine (PMM), qui constituent, au lycée, une première découverte de notre institution à proximité. Il existe plusieurs centres en Île-de-France. »



Crédit photo : collège Cousteau, 2024

Capitaine de corvette François : « C'est également une occasion d'échanger avec les élèves pour répondre à toutes leurs interrogations. Le témoignage de nos marins est précieux car ils partagent leurs motivations initiales, leur parcours et leurs sources d'enthousiasme au quotidien. Les métiers de la Marine nationale s'exercent dans différents environnements : la conduite des opérations aéronavales, la mise en œuvre de nos équipements ou dans le support – restauration, ressources humaines, logistique, contrôle de gestion, etc. Plusieurs lycées proposent également des formations professionnelles avec la Marine, avec des périodes de formation en milieu professionnel à la clé ».

Shin, 15 ans, 3^e classe défense Marine nationale : « La Marine nationale a de multiples rôles, du sauvetage en mer à la protection de l'environnement en passant par la dissuasion nucléaire, avec 80 métiers, c'est très épanouissant et l'on peut évoluer dans les métiers. Je souhaite me diriger vers des études d'ingénieur et candidater plus tard à Polytechnique. Je souhaiterais mettre à profit mon cursus et mes compétences pour l'Armée de Terre ».

Mélissa, 14 ans, 4^e : « Je ne savais pas qu'il y avait des métiers comme boulanger ! J'aurais une appréhension à être embarquée. Je ne veux pas forcément m'engager, mais essayer une Préparation militaire Marine, oui, pourquoi pas ».

Jack, 14 ans, 4^e : « Il y a beaucoup de métiers, beaucoup de secteurs. Ce sera très intéressant de faire un stage dans les Armées. Si je devais envisager une carrière dans les Armées, ce serait plongeur ou pilote, être dans l'action. Je veux être kiné, je ne sais pas si on peut être kiné dans les armées. Faire quelque chose que j'aime. Oui la réserve opérationnelle ou une Préparation militaire Marine, ce serait comme une découverte, une ouverture ».

Jilan, 14 ans, 4^e Enjeu Industrie : « J'ai retenu quelque chose que je ne savais pas, c'est qu'il y avait 80 métiers dans la Marine nationale ! Si tout le monde le savait, il y aurait plus de monde à s'engager. Je veux devenir chercheur en astronomie, je n'envisage pas de m'engager. J'ai compris le lien entre l'industrie et la production d'armes, de sous-marins, de navires ».



Aurélia, cheffe d'établissement du collège Cousteau : « La découverte des métiers est un levier pour renforcer le lien Armées-Jeunesse et Armée-Nation. Le parcours Avenir et le parcours Citoyen se complètent dans une approche interdisciplinaire, ancrée dans les programmes. Les dispositifs comme les CDSG Marine Nationale ou les classes Enjeux maritimes s'intègrent dans ce socle éducatif. Ce projet pédagogique, valorisant les forces morales, a été adopté par les parents ».

Laurette, référente Parcours Avenir et Découverte des métiers au collège Cousteau : « La présence des armées permet aux jeunes de découvrir leurs différents rôles, souvent réduits à la guerre, ainsi que des métiers et formations internes. Ce contact rapproche les élèves d'une réalité éloignée et nuance leur perception, influencée par leur entourage, les médias et les jeux vidéo. Les élèves, curieux, se montrent intéressés ».

Experts à l'école

Fruit du partenariat entre le dispositif ministériel *Sciences à l'École* et l'Institut de Recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN), *EXPERTS à l'École* rend possible la tenue de projets scientifiques interdisciplinaires par lesquels collégiens et lycéens découvrent le métier d'expert en criminalistique, ceci grâce au matériel d'investigation scientifique mis à disposition des établissements scolaires.

Les activités expérimentales mises en place par les enseignants peuvent s'articuler autour de l'étude d'une scène de crime fictive et couvrent un large spectre des disciplines et techniques ou des sciences forensiques : étude de microtraces et de faux documents, révélation d'empreintes digitales, analyse vocale, modélisation 3D et balistique, palynologie et entomologie.

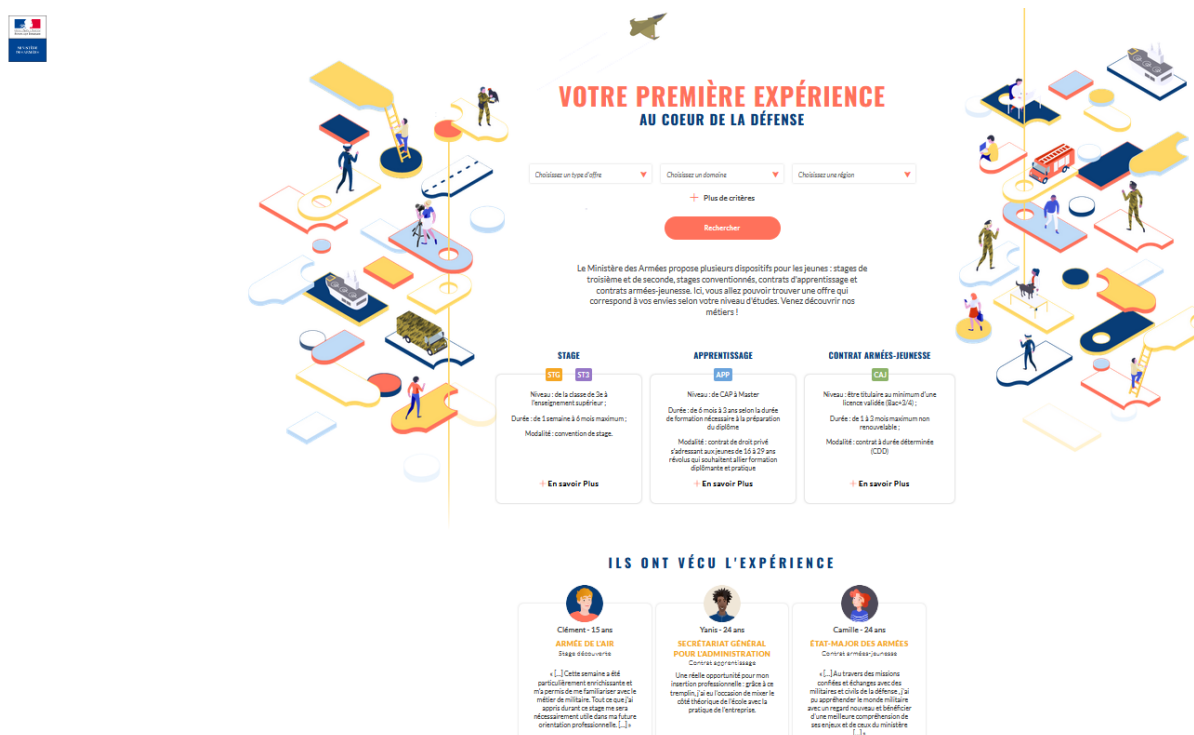
Les projets pédagogiques ainsi construits peuvent bénéficier de l'implication d'intervenants de la Gendarmerie nationale, notamment de techniciens en identification criminelle (TIC), assurant, aux côtés des enseignants, animations et échanges avec les élèves autour des enjeux de la criminalistique et de la découverte des métiers de la gendarmerie. Ce sont des rencontres qui viennent enrichir les parcours citoyen et d'orientation des élèves, susceptibles de déclencher des vocations scientifiques, y compris au sein des forces de l'ordre et des armées.



Découverte de la scène de crime fictive pour les élèves du collège Le Grand Champ à Grez-en Bouère (Académie de Nantes), avec la cellule d'identification criminelle de Laval, le 4 novembre 2024. (Crédit photo : Gérard Fougerolle).

Les séquences d'observation en milieu professionnel

Un site pour trouver un stage : ma première expérience défense



Le site Première expérience au cœur de la défense est le centre de ressources qui recense par zone, armée, période, la plupart des lieux d'accueil de stagiaires, qu'ils soient lycéens ou étudiants.

Les séquences d'observation en milieu professionnel (troisième et seconde des lycées d'enseignement général et technologique) peuvent être proposées par l'unité accueillante afin d'optimiser les accueils pour une découverte du milieu militaire. Le moteur de recherche du site permet d'apporter des précisions quant aux attentes du stage (dates, lieu, niveau...).



Plus généralement, la plateforme 1élève1stage offre la possibilité aux élèves d'avoir accès à l'ensemble de l'offre de stages en direction des 4^e, 3^e et 2^{de} des lycées d'enseignement général et technologique.

Les trinômes académiques et leurs relais dans les départements, en charge de l'Éducation à la défense, participent à la communication de l'offre de stages, en direction des établissements. Ils accompagnent et valorisent cet accueil au sein des unités militaires et des corps en uniforme.

Les séquences d'observation en milieu professionnel en classe de troisième

D'une durée de 5 jours, elles sont organisées par chaque collège entre les vacances de Toussaint et celles du printemps. Chaque établissement détermine la période de stage. Elles sont réalisées le plus souvent sous la forme d'un accueil individuel. Les grandes entreprises, le secteur public peut privilégier un accueil collectif. Chaque année, près de 6 000 élèves fréquentent les armées grâce à ce dispositif.

Accueil des élèves de troisième à l'école de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) – Dax



Le 1^{er} régiment d'hélicoptères de combat (1^{er} RHC) effectue une maintenance
(© Alexandra Alias/Marine nationale/Défense)

Pour l'armée de Terre, les stages peuvent se faire en accueil individuel ou en petit groupe (moins de 10 personnes). Chaque unité militaire est libre du programme, tout en respectant la convention établie avec l'établissement. Ce stage permet de faire découvrir une grande partie des métiers au sein de l'unité ou de l'armée de Terre. Les échanges avec les militaires et les civils de la défense permettent aux collégiens de mieux se renseigner sur ces métiers (parcours d'études, missions, organisation...).

Ce premier stage permet d'enrichir les connaissances sur les métiers militaires, de briser l'image stéréotypée des armées et d'intéresser les jeunes aux métiers et aux responsabilités que l'on rencontre au sein de l'armée de Terre. Depuis le lancement en juin 2024 des séquences d'observation en milieu professionnel pour les lycéens des classes de seconde des lycées d'enseignement général et technologique, on observe une continuité entre les élèves de troisième qui ont effectué leur stage au sein de l'armée de Terre et les élèves de seconde qui reviennent un an plus tard. Les élèves restent curieux, intéressés et commencent à mûrir leur orientation scolaire et professionnelle.

Capitaine Bénédicte : « Le stage de 3^e permet aux élèves de découvrir un univers qui leur est mystérieux et obscur. Ils pensent que tous les militaires font du parcours d'obstacles et du tir tous les jours, mais c'est faux. L'entraînement physique est certes quotidien mais il n'occupe pas toute la journée. Tous les corps de métiers sont présents à l'armée de Terre. Nous avons la chance dans notre unité d'avoir également un musée de l'ALAT. Ainsi, tous les élèves peuvent être intéressés par le monde militaire, qu'ils aiment l'histoire, la mécanique, le sport, etc. Chacun trouve sa place parmi nous.

Jean, 14 ans, 3^e : « J'ai découvert que pour faire voler un hélicoptère, il ne faut pas qu'un seul pilote ! Il y a tellement de métiers qui travaillent autour : mécanicien, contrôleur aérien... Ce stage m'a permis de découvrir tous ces métiers et même les autres que je n'imaginais pas dans une école de formation.

Séquence d'observation de troisième à Clermont-Ferrand

La délégation militaire départementale du Puy-de-Dôme (DMD 63) propose trois périodes de séquences d'observation en milieu professionnel par an au profit de collégiens de troisième. Chaque session dispose d'une dizaine de places, réservées en priorité aux élèves des réseaux d'éducation prioritaire (REP) et REP+, grâce au soutien d'un éducateur de la ville de Clermont-Ferrand, qui fait le lien entre deux collèges et la DMD 63. Ces stages sont destinés aux jeunes sincèrement intéressés par les métiers de la sécurité.

Huit activités différentes sont organisées durant une semaine à s'appuyant sur les unités militaires du département, des musées ou des sites mémoriels. Les élèves peuvent ainsi visiter un régiment d'infanterie, un régiment de transmissions ou une base du matériel qui assure l'entretien des véhicules blindés, s'initier au tir sportif ou au secourisme, découvrir des monuments aux morts ou un carré militaire franco-allemand de la Première Guerre mondiale. Un diplôme d'honneur leur est remis en fin de stage.

Lieutenant-Colonel Christophe LORIDON, DMD adjoint du Puy-de-Dôme : « Je suis « directeur » des stages de troisième que la DMD 63 organise au profit des collégiens de Clermont-Ferrand. En amont, nous organisons une réunion avec les parents et les tuteurs des jeunes, en présence des stagiaires, pour expliquer le contenu du stage. Les échanges sont très instructifs et permettent parfois de déconstruire des idées reçues de certains élèves et de leurs responsables à l'égard des armées. C'est l'occasion de les rassurer.

De leur côté, les élèves sont à chaque fois ravis de leur expérience. Nous mettons tout en œuvre pour qu'ils soient acteurs durant leur stage et qu'ils puissent voir des choses qui sortent de l'ordinaire, le tout dans une ambiance chaleureuse et souriante. Je n'ai que des retours enthousiastes de leur part, parfois même un ou deux ans après le passage des élèves parmi nous. J'ajoute que j'ai aussi d'excellents retours de la part de l'éducateur impliqué dans le projet et des équipes d'encadrants des deux collèges concernés. Bref, que de bonnes raisons de renouveler ces stages. »

Les séquences d'observation en milieu professionnel des élèves en classe de seconde des lycées d'enseignement général et technologique

En fin de troisième, un collégien connaît seulement une dizaine de métiers. Les politiques mises en œuvre visaient à augmenter ce chiffre pour parvenir à 40 métiers connus en fin de scolarité au collège. L'objectif de ces séquences d'observation en classe de seconde générale et technologique est d'augmenter la connaissance de nouveaux secteurs professionnels et de nouveaux métiers.



Le Chef d'état-major des armées s'adresse en direct aux 1600 jeunes stagiaires de seconde accueillis par les armées, le 26 juin 2024. (crédit photo : EMA)

Concentrés sur la deuxième quinzaine du mois de juin, les séquences d'observation en milieu professionnel des élèves de Seconde des lycées d'enseignement général et technologique sont une priorité depuis 2024. Les armées proposent le plus souvent un accueil collectif, de 10 à 30 jeunes, similaire à celui des stages de découverte proposés aux élèves de troisième. Ce nombre offre l'opportunité de la construction d'un collectif propice à une cohésion de groupe. En s'appuyant sur les connaissances et la culture générale des jeunes, ces stages permettent de donner une vision d'ensemble, interarmées, des enjeux de défense. Les jeunes bénéficient d'un livret d'accueil spécifique.

À l'issue des séquences d'observation en milieu professionnel des collégiens et des lycéens, les unités d'accueil sont invitées à prolonger l'expérience vécue par les jeunes en entretenant le lien : invitation à participer à une cérémonie (11 novembre...), à un déjeuner de promotion l'année suivante, échange épistolaire lors de déploiements opérationnels (OPEX, MISOPS¹). Pour les jeunes de 16 ans et plus, de nationalité française, cette première immersion peut être enrichie par une période préparation militaire, ou nourrir une réflexion sur la poursuite d'études vers des établissements à dimension militaire ou technique (EMPT de Bourges, EETAAE 722 à Saintes, École des apprentis de la Marine à Saint-Mandrier, École des mousses à Brest) voire des études supérieures (classes préparatoires aux grandes écoles) dans les lycées militaires ou autres lycées, BTS et BUT en parcours Marine en lien avec l'Éducation nationale.)

.....
1. Opérations extérieures (OPEX) ou Missions opérationnelles (MISOPS)

Les périodes de formation en milieu professionnel

Les PFMP obligatoires pour l'obtention du diplôme

Les périodes de formation en milieu professionnel font partie intégrante de la formation : elles sont des occasions privilégiées de préciser le **projet professionnel des élèves** et elles sont un facteur déterminant de leur **insertion professionnelle**.

La **durée globale** des périodes de formation en milieu professionnel est fixée par l'arrêté de création de la spécialité. À chaque diplôme correspond une période :

- CAP : de 12 à 14 semaines selon l'arrêté de spécialité. Pour un CAP en 1 an, cinq semaines minimum ;
- baccalauréat professionnel : 16 à 20 semaines selon l'arrêté de spécialité, réparties sur les trois années de formation.

Les périodes de formation en milieu professionnel sont définies à l'article L. 124-1 du code de l'Éducation : « Les périodes de formation en milieu professionnel [...] correspondent à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève [...] acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification et de favoriser son insertion professionnelle. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil. »

Les compétences acquises sont obligatoirement évaluées dans le cadre de l'examen, en contrôle en cours de formation (CCF) ou par épreuves terminales.

Les PFMP « tremplin vers l'emploi »

En terminale de baccalauréat professionnel, les élèves peuvent selon leur projet suivre soit un parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures, soit un parcours de préparation à l'insertion juste après leur diplôme. Ce dernier parcours se concrétise par 6 semaines supplémentaires de PFMP proposées à l'élève.

Cette période supplémentaire de PFMP vise à faciliter la transition entre formation et emploi, développer des compétences professionnelles complémentaires et renforcer l'employabilité des élèves. Elles sont organisées entre mi-mai et début juillet de l'année de terminale et sont suivies pédagogiquement par les enseignants pour vérifier la conformité des activités réalisées. À noter qu'elles ne font pas l'objet d'une évaluation dans le cadre de l'examen.

La réalisation de PFMP dans le monde de la défense peut s'effectuer au-delà des seules unités militaires : centres de maintenance, directions centrales et leurs déclinaisons en régions, services interarmées, établissements publics administratifs, établissements publics à caractère industriel et commercial, réseau des 120 musées et mémoriaux des conflits contemporains et des partenaires de la base industrielle et technologique de défense

(BITD...). Tous répondent aux critères recherchés pour effectuer une PFMP dans le monde de la défense. Couvrant une large partie du territoire, l'addition de ces lieux d'accueil permet réellement de s'affranchir des « déserts militaires ». Dans cette perspective, l'accompagnement du trinôme académique peut être déterminant.

À l'échelle d'un bassin d'éducation et de formation, la mise en relation des acteurs du monde de la défense avec les lycées professionnels et les sections d'enseignement professionnel se fait entre le Bureau des entreprises (BDE) — présent dans chaque lycée professionnel sous l'autorité du chef d'établissement — et les chefs de corps, les chefs de service, les directeurs de musées, les chefs d'entreprises... La présence des personnels réservistes – réserve citoyenne ou opérationnelle – de l'Éducation nationale, comme la cartographie des bureaux des entreprises sont des atouts dans la construction de ce dialogue.

L'exemple de la Marine nationale

La Marine nationale développe des partenariats avec près de 100 lycées, formant des jeunes en baccalauréat professionnel dits à « coloration Marine », permettant d'inscrire leur scolarité en lien avec la Marine. Plus récemment, la Marine propose à des jeunes bacheliers de poursuivre leurs études supérieures dans la Marine comme apprentis militaires² au sein de BTS et de BUT à Cherbourg, Brest et Toulon (inscription via Parcoursup) dans les domaines du nucléaire, de la cybersécurité et des énergies navales. Ces apprentis militaires reçoivent une formation académique reconnue par l'Éducation nationale ou l'Enseignement supérieur, ainsi qu'une formation initiale de militaire et de marin. Une fois leur diplôme obtenu, ils embarquent sur les unités de la Marine nationale comme officier marinier.

L'exemple de l'armée de Terre

La période militaire de perfectionnement spécialisée, prévue par la directive technique de l'armée de Terre n° 2024-501509 est spécifique à l'organisation de PFMP au sein d'une unité militaire. Sa finalité est de faire découvrir l'aspect d'un domaine de spécialité (mouvement-ravitaillement, santé, maintenance, transmissions, métiers de la sécurité, cynotechnique...) aux jeunes suivant un cursus scolaire similaire. D'une durée maximale de 30 jours, ce qui correspond à la plupart des PFMP, elle s'organise entre un lycée professionnel et une unité militaire. Ce dispositif permet également au jeune de s'affranchir de contraintes qui peuvent considérablement limiter la possibilité d'effectuer sa PFMP dans une unité géographiquement éloignée (transport, hébergement...).

Le principe des partenariats entre l'armée de Terre et les établissements de l'Éducation nationale repose sur la volonté d'acculturer les lycéens à l'environnement militaire, souvent méconnu, de leur permettre de se confronter aux réalités du métier, de consolider leur projet professionnel. Ainsi, l'armée de Terre s'inscrit dans une logique favorisant l'insertion professionnelle des jeunes bacheliers.

Depuis 2011, plus de 10 régiments ont initié des partenariats avec près de 16 lycées professionnels en ce sens : s'adossant aux PFMP, ils produisent des effets quantitatifs et

.....
2. Apprentis militaires : sans lien avec l'apprentissage au sens civil, ce statut validé par le décret n° 2024-1096 du 2 décembre 2024, donne droit à une solde mensuelle, à l'hébergement, à un tarif préférentiel SNCF, une couverture sociale et une ouverture de droits à pension.

qualitatifs sensibles. Ces partenariats permettent aux élèves de découvrir des opportunités d'emplois et de carrières dans les domaines spécialisés de la maintenance, des systèmes d'information et de communication, de la logistique ou encore de la gestion des ressources humaines. L'ambition est de garantir des flux constants et pérennes entre les établissements scolaires et les unités opérationnelles de l'armée de Terre proposant des filières correspondant aux filières d'enseignement professionnel. Le volume des partenariats pourrait considérablement progresser à court et moyen terme.

Les PFMP au sein de l'armée de terre se déroulent de façon progressive afin de permettre aux lycéens de comprendre le fonctionnement de l'unité comme outil de la défense et le rôle que chacun tient dans le cadre de son engagement. Dans le cadre de la préparation militaire de perfectionnement spécialisée prévue par la directive de l'armée de Terre, les stagiaires - élèves âgés de seize ans ou plus - sont hébergés, nourris et habillés (paquetage réduit) par la formation organisatrice. Cette disposition favorise une immersion complète dans l'environnement professionnel. Les modalités sont déterminées lors de la prise de contact entre l'établissement scolaire et l'unité d'accueil. Cette prise en charge est aussi préférable pour dépasser la limite d'éloignement entre le lieu de résidence de l'élève et celui de l'unité militaire d'accueil. Les lycéens participent de façon volontaire, progressive et adaptée aux activités des unités : temps de travail, pratique sportive, instruction militaire. Cela facilite l'appropriation par les élèves de conditions de vie et de travail aux armées souvent différentes de ce qu'ils connaissent au quotidien et assure une bonne intégration au sein de l'unité, compatible avec les codes comportementaux attendus.

Les centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) coordonnent l'action de mise en relation entre les lycées et les régiments d'accueil. Un référent en charge du suivi des dispositifs partenariaux assure la communication avec les lycéens et leur famille.

Bien que l'accueil en régiment soit à anticiper pour l'encadrement et le suivi pédagogique des stagiaires, il constitue un réel investissement sur le long terme dont les résultats se mesurent particulièrement à l'aune de la fidélisation des lycéens conventionnés et de la volonté, pour certains, de dérouler un parcours professionnel complet au sein de l'armée de Terre.

Tableau de synthèse des différents dispositifs

Dispositif	Public concerné	Durée / Période	Objectif principal	Acteurs impliqués	Volumétrie
Découverte des métiers	Élèves du cycle 4	Durée et supports variables	Sensibilisation à la diversité des métiers en lien avec la défense nationale et la sécurité	Collèges, armées (CIRFA, unités...), partenaires de la défense	300 000 jeunes/an
Classes de défense et de sécurité globales	Collèges et lycées (voies générale, technologique, professionnelle)	Une année scolaire	Approche interdisciplinaire des enjeux de défense et de sécurité	Établissements scolaires, armées (CIRFA, unités militaires...)	30 000 jeunes/an
Séquence d'observation en milieu professionnel (3 ^e)	Élèves de 3 ^e	5 jours (entre les vacances d'automne et de printemps)	Découverte des métiers de la défense et de la sécurité	Collèges, armées (unités militaires...)	6 000 jeunes/an
Séquences d'observation en milieu professionnel (2 ^{de})	Lycéens en 2 ^{de} GT	10 jours (deuxième quinzaine de juin)	Approfondissement de l'environnement professionnel de la défense et de la sécurité	Lycées de la voie générale et technologique, armées (unités militaires...), BITD	5 à 10 000 jeunes/an
Période de formation en milieu professionnel (PFMP)	Lycéens voie professionnelle	Bac professionnel 16 à 20 semaines selon l'arrêté de spécialité de bac professionnel sur 3 ans CAP : de 12 à 14 semaines selon l'arrêté de spécialité sur deux ans.	Application concrète et construction du projet professionnel	Lycées professionnels, BITD, armées (CIRFA, unités militaires...)	Non déterminé